



RAPPORT DE GESTION PAR LA DIRECTION

POUR LES EXERCICES CLOS
LES 31 MAI 2017 ET 2016



RAPPORT DE GESTION PAR LA DIRECTION

Ce rapport de gestion explique les états consolidés du résultat net et global, les états de la situation financière et des flux de trésorerie consolidés de ZoomMed inc. pour les exercices clos le 31 mai 2017 et le 31 mai 2016. Il doit être lu dans le contexte de l'information fournie par les états financiers audités et consolidés et par les notes y afférentes aux 31 mai 2017 et 31 mai 2016. De plus, certains résultats d'opération, de la situation financière et des flux de trésorerie sont comparés avec les données de l'exercice financier clos le 31 mai 2015.

Cette analyse de la direction a été complétée en fonction des informations disponibles au 21 décembre 2017. Cette analyse reflète la situation financière de ZoomMed inc. et ses filiales (la « société »).

Toutes les données financières contenues dans cette analyse ont été dressées selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Sauf si indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion peut contenir des informations et des déclarations, de nature prospective, relatives à la performance future de la société. Ces déclarations sont effectuées sur la base de suppositions et d'incertitudes ainsi que sur la meilleure évaluation possible des événements futurs par la direction. Ainsi, les lecteurs sont avisés que les résultats réels peuvent être différents des résultats anticipés.

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés ont été soumis au comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie « PraxisLab ».

Puisque la société a effectué jusqu'à ce jour beaucoup de travail pour le marché Américain, son plan d'affaires à court terme prévoit de poursuivre le développement de ce marché et par la suite débiter la commercialisation au Royaume-Uni.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boulevard du Quartier, suite 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.



SITUATION FINANCIÈRE
INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

| | 31 mai 2017 | 31 mai 2016 | 31 mai 2015 |
|--|----------------|---------------|---------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 121 665 \$ | 323 396 \$ | 574 273 \$ |
| Allocation d'aménagement à recevoir (court et long terme) | 29 441 \$ | 36 801 \$ | - \$ |
| Immobilisations corporelles | 155 365 \$ | 235 611 \$ | 4 885 \$ |
| Actifs incorporels | - \$ | 100 000 \$ | 1 035 619 \$ |
| Actif total | 368 399 \$ | 1 107 630 \$ | 1 965 887 \$ |
| Prêts à court terme | 547 636 \$ | - \$ | - \$ |
| Dettes (court et long terme) | 119 000 \$ | 170 000 \$ | - \$ |
| Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (court et long terme) | 17 323 \$ | 22 024 \$ | - \$ |
| Avantages incitatifs à la location | 71 166 \$ | 89 730 \$ | - \$ |
| Capitaux propres | (1 625 015) \$ | 492 949 \$ | 1 423 241 \$ |
| Capital social | 25 509 437 \$ | 25 509 437 \$ | 25 509 437 \$ |

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la variation nette de la trésorerie est principalement liée aux activités opérationnelles. Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, la variation nette de la trésorerie a été liée aux activités opérationnelles et à la vente de la totalité des droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab pour la somme de 2 000 000 \$ dont un solde de 250 000 \$ a été comptabilisé à recevoir selon certaines modalités prévues au contrat. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2015, la variation nette de la trésorerie a été liée à l'entente conclue avec Telus Santé en septembre 2014.

Selon le contrat de location des locaux, le bailleur a alloué une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi² remboursable sur une première période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année (valeur actualisée à 7 360 \$). Si ZoomMed exerce son option de renouvellement du bail, prévue après une période initiale de 5 ans, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. L'allocation sur l'option de renouvellement n'a pas été comptabilisée. Au 31 mai 2017, la valeur actualisée de l'allocation d'aménagement à recevoir a été estimée à 29 441 \$ (36 801 \$ au 31 mai 2016).

Au 31 mai 2017, les immobilisations corporelles s'élèvent à 155 365 \$ comparativement à 235 611 \$ au 31 mai 2016 et à 4 885 \$ au 31 mai 2015. La diminution au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est principalement attribuable à l'amortissement et la dépréciation cumulés de l'exercice tandis que l'augmentation constatée au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 s'explique par la capitalisation des améliorations locatives ainsi que par l'acquisition de mobilier et d'un système téléphonique.

Les actifs incorporels pour les exercices 2015 à 2017 se détaillent comme suit :

- Au 31 mai 2017, la société a procédé à un test de dépréciation pour la licence Rx Vigilance et a estimé que l'avancement accompli dans la réalisation de son plan d'affaires pour le marché américain ne permettait pas de recouvrer, avec des flux de trésorerie futurs estimatifs, la valeur comptable de la licence Rx Vigilance. Le montant total a été déprécié.
- Au 31 mai 2016, les actifs incorporels s'élevaient à 100 000 \$ et représentent l'obtention d'une licence quant à la distribution pour le marché américain de Rx Vigilance « Quick Glance », un adviseur thérapeutique.
- Au 31 mai 2015, les actifs incorporels totalisaient 1 035 619 \$ et étaient composés des frais de développement et de la propriété intellectuelle du logiciel PraxisLab, lesquels ont été vendus le 19 novembre 2015 à Familiprix et par le fait même sortis des livres.

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé un contrat de location-financement pour un système téléphonique. Au 31 mai 2017, le solde est de 17 323 \$ et inclus les portions court terme et long terme. Au 31 mai 2016, le solde était de 22 024 \$.

Le 13 mars 2017, la société a conclu un financement de 500 000 \$ avec la firme Persistance Capital II. Des frais de financement de 75 000 \$ ont été déboursés et amortis sur la durée du prêt. Le prêt porte intérêts à un taux annuel de 12 %. Les intérêts sont payables mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 500 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 220 000 \$ pour un total de 720 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de



quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt est remboursable le 31 mars 2018.

En septembre 2016, un administrateur de la société a effectué un prêt de 100 000 \$ à la société. Des frais d'ouverture du dossier de 15 000 \$ sont également dus à cet administrateur en lien avec ce prêt. Le montant total de 115 000 \$ est remboursable le 31 décembre 2017. Les frais financiers de l'exercice incluent 8 141 \$ à l'égard de ce prêt.

Le 14 juillet 2015, la société a obtenu un prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques d'Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % payable mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ pour un total de 244 800 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, capital seulement, échéant le 28 février 2019.

RÉSULTAT NET ET GLOBAL INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

| INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES | 31 mai 2017 | 31 mai 2016 | 31 mai 2015 |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | - \$ | - \$ | - \$ |
| Frais de vente | 349 372 \$ | 136 927 \$ | 135 736 \$ |
| Frais d'administration | 890 146 | 1 096 088 | 980 139 |
| Frais d'opération | 213 628 | 199 822 | 203 626 |
| Frais de développement | 306 589 | 210 619 | 253 427 |
| Frais financiers | 114 937 | 15 123 | 8 493 |
| Dépréciation d'actifs | 129 556 | - | 816 242 |
| Perte avant impôts | (2 004 228) \$ | (1 658 579) \$ | (2 397 663) \$ |
| Perte nette liée aux activités poursuivies | (2 004 228) \$ | (1 415 603) \$ | (1 679 945) \$ |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (Note 4) | (113 736) | 465 182 | 5 443 848 |
| Résultat net et global | (2 117 964) \$ | (950 421) \$ | 3 763 903 \$ |
| Résultat net et global de base et dilué par action | (0,016) \$ | (0,007) \$ | 0,028 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 135 591 268 | 135 591 268 | 135 591 268 |

Les montants présentés dans le tableau du résultat net et global sont essentiellement reliés aux activités poursuivies par la société, c'est-à-dire à la commercialisation du marché américain. Les activités reliées au marché canadien et à l'exploitation du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie (activités abandonnées) sont détaillées à la note 4 des états financiers et cette note est reproduite dans le présent document à la section réservée à cet effet.

Les frais de vente ont été de 349 372 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017 comparativement à 136 927 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et 135 736 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015. L'augmentation au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est expliquée par le fait que du 2 septembre 2014 au 28 février 2016, 50 % du salaire de certains individus était comptabilisé en diminution de la provision pour services à rendre dans le cadre de la transaction avec Telus Santé, et par les honoraires reliés au développement du marché américain.

Les frais d'administration et d'opération sont demeurés stables au cours des exercices clos les 31 mai 2017, 2016 et 2015.

Les frais de développement totalisent 306 588 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 comparativement à 210 619 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 et 253 427 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015. L'augmentation au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est dû au fait que du 2 septembre 2014 au 28 février 2016, 50 % du salaire de certains individus était comptabilisé en diminution de la provision pour services à rendre dans le cadre de la transaction avec Telus Santé et l'absence de crédits d'impôts à la recherche et au développement en 2017.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les frais financiers totalisent 114 937 \$ comparativement à 15 123 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et à 8 493 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015. L'augmentation des frais financiers au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est attribuable aux frais d'obtention de financement, aux intérêts versés sur les prêts courts termes et aux intérêts versés sur la dette à long terme et le contrat de location-financement.



La société a estimé que l'avancement accompli dans la réalisation de son plan d'affaires pour les marchés internationaux ne permettait pas de recouvrer, avec des flux de trésorerie futurs estimatifs, la juste valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses actifs incorporels. Au 31 mai 2017, une dépréciation de 100 000 \$ a été enregistrée pour l'actif incorporel Rx Vigilance et une dépréciation de 29 556 \$ pour ses immobilisations corporelles. Une dépréciation de 816 242 \$ a été enregistrée pour l'actif incorporel du Prescripteur ZRx au 31 mai 2015.

Globalement, le résultat net et global de la société génère une perte de 2 117 964 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017 comparativement à 950 421 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et un bénéfice de 3 763 903 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

Au 31 mai 2017, le résultat net de base et dilué par action est de (0,016) \$, de (0,007) \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et de 0,028 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

Les informations trimestrielles suivantes sont présentées sur la base des activités poursuivies telles que dans les états financiers annuels consolidés. Les montants figurant ci-dessous représentent avec justesse les résultats trimestriels non audités qui doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et consolidés annuels et les notes y afférentes de la société.

RÉSULTAT NET ET GLOBAL

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES – 2017

| | Q4-2017 | Q3-2017 | Q2-2017 | Q1-2017 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Frais d'exploitation | 662 108 \$ | 414 253 \$ | 503 616 \$ | 424 251 \$ |
| Perte nette et résultat global lié aux activités poursuivies | (662 108) \$ | (414 253) \$ | (503 616) \$ | (424 251) \$ |
| Bénéfice net (perte nette) et résultat global lié aux activités abandonnées | (118 640) | 1 664 | 1 635 | 1 605 |
| Résultat net et résultat global | (780 748) \$ | (412 589) \$ | (501 981) \$ | (422 646) \$ |
| Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies | (0,006) \$ | (0,003) \$ | (0,003) \$ | (0,003) \$ |

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES – 2016

| | Q4-2016 | Q3-2016 | Q2-2016 | Q1-2016 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Frais d'exploitation | 555 885 \$ | 391 778 \$ | 382 112 \$ | 328 804 \$ |
| Perte nette et résultat global lié aux activités poursuivies | (312 909) \$ | (391 778) \$ | (382 112) \$ | (328 804) \$ |
| Bénéfice net (perte nette) et résultat global lié aux activités abandonnées | (355 748) | (43 193) | 986 172 | (122 049) |
| Résultat net et résultat global | (668 657) \$ | (434 971) \$ | 604 060 \$ | (450 853) \$ |
| Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies | (0,002) \$ | (0,003) \$ | (0,003) \$ | (0,002) \$ |

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les informations trimestrielles présentées démontrent une constance du résultat net et global à l'exception du Q4-2017. Au cours du dernier trimestre, l'augmentation des frais d'exploitation est reliée à la dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels de 129 556 \$ et à l'amortissement des frais de financement de 22 636 \$. La perte reliée aux activités abandonnées est expliquée par la radiation de la contrepartie à recevoir de 119 583 \$ parce que les ventes sont nettement inférieures aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, le 2^e trimestre dégage un bénéfice de 604 060 \$ et est attribuable à la transaction avec Familiprix.



FLUX DE TRÉSORERIE INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES

| | 31 mai 2017 | 31 mai 2016 | 31 mai 2015 |
|---|--------------|----------------|----------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | (670 600) \$ | (1 790 468) \$ | (3 228 987) \$ |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | 469 299 | 166 026 | (2 212 029) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (430) | 1 373 565 | 5 855 368 |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (201 731) \$ | (250 877) \$ | 414 352 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 121 665 \$ | 323 396 \$ | 574 273 \$ |

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se détaillent comme suit :

- Au 31 mai 2017, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont de (670 600) \$ et sont principalement attribuables aux charges d'opération de l'exercice financées partiellement par le délai dans le règlement des fournisseurs et le retard dans le paiement des salaires.
- Au 31 mai 2016, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de (1 790 468) \$ et étaient principalement attribuables aux frais d'opération.
- Au 31 mai 2015, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de (3 228 987) \$ et étaient principalement attribuables aux frais d'opération des activités poursuivies.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les activités de financement de 469 299 \$ représentent un prêt d'un administrateur au montant de 100 000 \$, un financement court terme de 425 000 \$ et un remboursement sur la dette à long terme de 51 000 \$ et un remboursement sur l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement pour 4 701 \$.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, les activités de financement de 166 026 \$ représentait le financement des améliorations locatives par Investissement Québec pour 170 000 \$ et un remboursement sur l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement pour 3 974 \$.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2015, les activités de financement étaient en totalité regroupés sous la rubrique activités abandonnées pour un montant de (2 212 029 \$) et représentait le remboursement de la débenture non convertible pour 1 834 173 \$ et le remboursement du financement des crédits d'impôts à la recherche et au développement par Investissement Québec pour 377 856 \$.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, les activités d'investissement totalisent (430) \$ et sont attribuables à l'acquisition d'immobilisations corporelles.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2016, les activités d'investissement totalisaient 1 373 565 \$ et étaient composés d'un montant de 276 436 \$ pour l'acquisition d'immobilisations et d'un montant net de 1 650 001 \$ pour le produit net de cession du logiciel PraxisLab.
- Pour l'exercice clos le 31 mai 2015, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement totalisaient 5 855 368 \$. Un montant de (32 499) \$ a été classé dans les activités poursuivies pour la capitalisation des frais de développement et un montant net de 5 890 679 \$ a été classé dans les activités abandonnées pour le produit de cession du marché canadien à Telus Santé.

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant de ces trois catégories d'activités est de (201 731) \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017, et a été de (250 877) \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016 et de 414 352 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2015.

LIQUIDITÉS

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société a enregistré des pertes importantes au cours des dernières années, elle a accumulé un déficit important et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations. Les insuffisances de



liquidités ont été comblées au cours de l'exercice par un prêt d'une société privée, un prêt d'un administrateur et par le retard du paiement des salaires. Après la fin de l'exercice, la société a obtenu un prêt d'un investisseur privé (Note 27) permettant de répondre à certaines de ses obligations. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par le Prescripteur ZRx sur le marché américain.

ARRANGEMENT HORS BILAN

Il n'y a aucun arrangement hors bilan qui a ou est susceptible d'avoir une incidence sur les résultats d'opération ou sur la situation financière de la société.

ACTIONS, BONS ET OPTIONS EN CIRCULATION AU 21 DÉCEMBRE 2017

| | |
|--|-------------|
| Actions ordinaires | 135 591 268 |
| Options en vertu du régime d'options d'achat d'actions | 10 685 000 |

INFORMATION ADDITIONNELLE ET CONTINUE

La société diffuse ses états financiers consolidés, ses rapports de gestion, ses communiqués de presse ainsi que tout autre document réglementaire, via la base de données SEDAR, à l'adresse Internet suivante www.sedar.com.

La prochaine section de ce rapport correspond à une duplication de certaines notes provenant du rapport financier concordant à la même période.

NOTE 4 ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Ligne d'activités

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

| | 2017 | 2016 |
|--|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | - | - |
| FRAIS D'EXPLOITATION | | |
| Frais de vente | 752 | 755 |
| Frais d'administration | - | 27 669 |
| Frais d'opération | - | 500 |
| Revenus financiers | (6 599) | (42 448) |
| Radiation de la contrepartie conditionnelle à recevoir | 119 583 | - |
| Amortissement des frais de développement | - | 225 313 |
| | 113 736 | 211 789 |
| RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES | (113 736) | (211 789) |
| Impôts exigibles (récupération d'impôt) des activités ordinaires | - | (12 574) |
| RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES | (113 736) | (199 215) |
| Gain sur cession d'actifs incorporels ⁽¹⁾ | - | 919 947 |



| | | |
|---|------------------|----------------|
| Impôts exigibles sur cession d'actifs incorporels | - | (255 550) |
| GAIN NET SUR CESSION DES ACTIFS INCORPORELS | - | 664 397 |
| BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES | (113 736) | 465 182 |

(1) Net des frais légaux au montant de 99 999 \$ au 31 mai 2016.

NOTE 5 PROVISIONS POUR CONTRATS DÉFICITAIRES

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités canadiennes à Toronto. Un premier contrat est lié à une perte de sous-location en vertu du bail de Markham et un second à la location d'une imprimante multifonction. Ces contrats génèrent un manque à gagner de 721 \$ pour la période qui se terminera le 31 août 2017.

| | Total |
|----------------------|----------|
| | \$ |
| Solde au 31 mai 2015 | 30 009 |
| Utilisation | (13 784) |
| Solde au 31 mai 2016 | 16 225 |
| Utilisation | (15 504) |
| Solde au 31 mai 2017 | 721 |

NOTE 6 NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

Instruments financiers

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants :

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par IASB en janvier 2016. Les modifications visent à exiger que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société juge que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 «Contrats de location». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location ; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles ; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en décembre 2016. Elle fournit des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Les principaux éléments de l'interprétation sont les suivants :

- L'entité applique le cours de change à la date à laquelle la contrepartie anticipée en monnaie étrangère est payée ou reçue pour convertir l'actif, la charge ou le produit connexe, lors de sa comptabilisation initiale.
- Lorsque la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en plusieurs versements, l'entité détermine la date

de la transaction pour chacun d'eux.

L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en juin 2017. Elle fournit des indications à savoir à quel moment il est approprié de comptabiliser un actif d'impôt exigible lorsque la législation fiscale impose à une entité de verser immédiatement un paiement relativement à un montant en litige. L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

NOTE 7

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

Durée d'utilité estimée

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les valeurs attribuées aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les immobilisations corporelles ou les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

Juste valeur des options d'achat d'actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de

la société dans le futur.

Aide gouvernementale

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Définitions des unités génératrices de trésorerie

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Contrepartie conditionnelle à recevoir

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter. Au 31 mai 2017, la société a radié la majorité du solde de la contrepartie conditionnelle à recevoir liée au contrat avec Familiprix.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. D'autres informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

NOTE 12

DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS

Méthode d'évaluation

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité de chaque actif. Les tests de dépréciation sont effectués au même moment chaque année soit à la fin d'un exercice financier. Depuis le dernier test de dépréciation, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Au 31 mai 2017

Améliorations locatives et le système téléphonique

La société a estimé qu'en date du 31 mai 2017, le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain ne permettait pas de conclure que la société serait en mesure de recouvrer les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles. Une dépréciation a donc été enregistrée afin de ramener la valeur comptable de son système téléphonique à la valeur recouvrable équivalente au solde de l'obligation en vertu de son contrat de location-acquisition et la valeur comptable de ses améliorations locatives à la valeur d'utilité.

L'impact sur la valeur de ces deux actifs est le suivant :



| | Système téléphonique \$ | Améliorations locatives \$ |
|--|-------------------------------|----------------------------------|
| Coût | | |
| Solde au 1 ^{er} juin 2016 | 25 998 | 197 348 |
| Acquisitions | - | - |
| Solde au 31 mai 2017 | 25 998 | 197 348 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | | |
| Solde au 1 ^{er} juin 2016 | 1 300 | 9 705 |
| Amortissement | 5 200 | 39 470 |
| Dépréciation | 2 175 | 27 381 |
| Solde au 31 mai 2017 | 8 675 | 76 556 |
| Valeur nette comptable au 31 mai 2017 | 17 323 | 120 792 |

Licence Rx Vigilance

Le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain et l'absence de ressources financières pour réaliser son plan au 31 mai 2017 ont mené la direction à conclure que la valeur comptable de la licence Rx Vigilance ne pourrait être recouvrée. Une dépréciation a donc été enregistrée.

L'impact sur la valeur de l'actif incorporel de la licence Rx Vigilance est le suivant :

| | Licences et droits d'utilisation \$ |
|--|---|
| Coût | |
| Solde au 1 ^{er} juin 2016 | 100 000 |
| Acquisitions | - |
| Solde au 31 mai 2017 | 100 000 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | |
| Solde au 1 ^{er} juin 2016 | - |
| Dépréciation | 100 000 |
| Solde au 31 mai 2017 | 100 000 |
| Valeur nette comptable au 31 mai 2017 | - |

Au 31 mai 2016

La société a procédé à un test de dépréciation sur ses actifs incorporels et la direction de la société a estimé que la valeur aux livres était recouvrable.

NOTE 14 PRÊT COURT TERME

Le 13 mars 2017, la société a conclu un financement de 500 000 \$ avec la firme Persistence Capital II. Des frais de financement de 75 000 \$ ont été déboursés et amortis sur la durée du prêt.

Le prêt porte intérêts à un taux annuel de 12 %. Les intérêts sont payables mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 500 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 220 000 \$ pour un total de 720 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt est remboursable le 31 mars 2018.



| | Total |
|--|----------|
| | \$ |
| Montant du prêt | 500 000 |
| Frais de financement | (75 000) |
| Amortissement des frais de financement | 14 495 |
| Valeur comptable au 31 mai 2017 | 439 495 |

NOTE 15 DETTE À LONG TERME

Le 14 juillet 2015, la société a obtenu un prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques d'Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % payable mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ pour un total de 244 800 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, capital seulement, échéant le 28 février 2019.

| | Total |
|---------------------------------|----------|
| | \$ |
| Montant initial | 170 000 |
| Païement au cours de l'exercice | - |
| Solde au 31 mai 2016 | 170 000 |
| Païement au cours de l'exercice | (51 000) |
| Solde au 31 mai 2017 | 119 000 |
| Portion court terme | 68 000 |
| Portion long terme | 51 000 |

Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | \$ |
|------|--------|
| 2018 | 68 000 |
| 2019 | 51 000 |

NOTE 16 OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT

La société a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat expire le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

| | Total |
|----------------------------------|---------|
| | \$ |
| Montant initial | 25 998 |
| Païements au cours de l'exercice | (3 974) |
| | 22 024 |

| | |
|---|---------|
| Solde au 31 mai 2016 | |
| Paiements au cours de l'exercice | (4 701) |
| Solde au 31 mai 2017 | 17 323 |
| Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement | 5 051 |
| Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement | 12 272 |
| | 17 323 |

Les paiements de location minimaux au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | Paiements de location minimaux | |
|--|--------------------------------|---------|
| | 2017 | 2016 |
| | \$ | \$ |
| 2017 | - | 6 134 |
| 2018 | 6 134 | 6 134 |
| 2019 | 6 134 | 6 134 |
| 2020 | 6 134 | 6 134 |
| 2021 | 1 023 | 1 021 |
| Intérêts compris dans les paiements minimaux | (2 102) | (3 533) |
| Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location | 17 323 | 22 024 |

NOTE 20 RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 novembre 2016. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

| | Options | Prix de levée moyen pondéré |
|------------------------------------|-------------|-----------------------------|
| | | \$ |
| Solde au 1 ^{er} juin 2015 | 13 380 000 | 0,09 |
| Octroyées | 1 100 000 | 0,21 |
| Expirées | (1 965 000) | 0,16 |
| Solde au 31 mai 2016 | 12 515 000 | 0,09 |
| Expirées | (1 830 000) | 0,15 |
| Solde au 31 mai 2017 | 10 685 000 | 0,08 |

Transaction pour l'exercice clos le 31 mai 2017

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2016



En janvier 2016, la société a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 1 100 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,21 \$ l'action pour une période de cinq ans. Ces options d'achat d'actions sont acquises dès l'émission.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Date | 21 janvier 2016 |
| Quantité | 1 100 000 |
| Valeur de l'action | 0,02 \$ |
| Rendement prévu de l'action | Néant |
| Volatilité prévue | 196 % |
| Taux d'intérêt sans risque | 0,71 % |
| Durée prévue | 60 mois |

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 20 130 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

Le tableau suivant dresse l'état de la situation du régime au 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

a) Au 31 mai 2017

| Options en circulation | | | | Options pouvant être levées | |
|------------------------|--|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Nombre | Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois) | Prix de levée moyen pondéré | Juste valeur moyenne pondérée | Nombre | Prix de levée moyen pondéré |
| | | \$ | \$ | | \$ |
| 2 485 000 | 2 | 0,10 | 0,04 | 2 485 000 | 0,10 |
| 7 100 000 | 32 | 0,05 | 0,01 | 7 100 000 | 0,05 |
| 1 100 000 | 44 | 0,21 | 0,02 | 1 100 000 | 0,21 |
| 10 685 000 | 26 | 0,08 | 0,02 | 10 685 000 | 0,08 |

b) Au 31 mai 2016

| Options en circulation | | | | Options pouvant être levées | |
|------------------------|--|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Nombre | Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois) | Prix de levée moyen pondéré | Juste valeur moyenne pondérée | Nombre | Prix de levée moyen pondéré |
| | | \$ | \$ | | \$ |
| 1 830 000 | 6 | 0,15 | 0,05 | 1 830 000 | 0,15 |
| 2 485 000 | 14 | 0,10 | 0,04 | 2 485 000 | 0,10 |
| 7 100 000 | 44 | 0,05 | 0,01 | 7 100 000 | 0,05 |
| 1 100 000 | 56 | 0,21 | 0,02 | 1 100 000 | 0,21 |
| 12 515 000 | 34 | 0,09 | 0,02 | 12 515 000 | 0,09 |

**NOTE 21
JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

| 31 mai 2017 | | 31 mai 2016 | |
|--------------|------------------|--------------|------------------|
| Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable |
| \$ | \$ | \$ | \$ |

Actifs financiers

| | | | | |
|---|---------|---------|---------|---------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 121 665 | 121 665 | 323 396 | 323 396 |
| Prêts et créances | 15 000 | 15 000 | 137 984 | 137 984 |
| Allocation d'aménagement à recevoir | 29 441 | 29 441 | 36 801 | 36 801 |

Passifs financiers

| | | | | |
|--------------------------|---------|---------|---------|---------|
| Prêt court terme | 439 495 | 439 495 | - | - |
| Prêt d'un administrateur | 108 141 | 108 141 | - | - |
| Dette à long terme | 108 504 | 119 000 | 170 000 | 170 000 |
| Autres passifs | 265 407 | 265 407 | 98 903 | 98 903 |

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créances, des prêts courts termes et d'un administrateur et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 31 mai 2017 les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, l'allocation d'aménagement à recevoir, les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt à court terme et la dette à long terme. Au 31 mai 2016, les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, les comptes fournisseurs et la dette à long terme.

NOTE 22 RISQUES ET INCERTITUDES

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

a) Risques associés aux instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.



Au 31 mai 2017, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 1 617 \$ (421 \$ au 31 mai 2016). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs. La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la société à un risque de liquidité. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain avec un partenaire financier et par des ententes de services avec des partenaires au Canada.

b) Autres risques

Risque du marché

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

Risque du personnel clé

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs mais elle devra retenir ce personnel. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

NOTE 25 PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 427 338 \$ et 415 391 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016. Au 31 mai 2017, une somme de 158 057 \$ était à payer aux principaux dirigeants.



Opérations entre sociétés liées

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 un montant de 1 381 \$ (94 966 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016) a été facturé par ce cabinet d'avocats. Un montant de 9 191 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 31 mai 2017 (7 603 \$ au 31 mai 2016).

En septembre 2016, un administrateur de la société a effectué un prêt de 100 000 \$ à la société. Des frais d'ouverture du dossier de 15 000 \$ sont également dus à cet administrateur en lien avec ce prêt. Le montant total de 115 000 \$ est remboursable le 31 décembre 2017. Les frais financiers de l'exercice incluent 8 141 \$ à l'égard de ce prêt.

Le président de la société est également président de la société américaine MediSyna Corporation Inc. qui œuvre dans le domaine de la santé. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, un prêt de 100 000 \$ avait été effectué à MediSyna Corporation Inc. pour ses frais de démarrage. La somme était incluse dans les débiteurs au 31 mai 2016, ne portait pas intérêt et était remboursable au plus tard le 30 novembre 2016. Ce prêt avait été provisionné entièrement au 31 mai 2016 et a été radié au cours de l'exercice 2017.

Termes et conditions des opérations entre parties liées

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

NOTE 27 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Financement

La société a conclu le 2 novembre 2017 avec un investisseur privé traitant à distance avec ZoomMed, un financement au montant de 500 000 \$. La réception de ce montant est échelonnée et conditionnelle à certains événements : 100 000 \$ comme versement initial, 250 000 \$ à la signature du contrat de financement et à la réception des documents y afférents, 75 000 \$ à la publication d'un communiqué de presse confirmant la date de dépôt des états financiers consolidés annuels et 75 000 \$ à la fin de l'interdiction d'opérations sur les actions de ZoomMed. Au 21 décembre 2017, la société avait encaissé 425 000 \$.

Le prêt porte intérêt à un taux de 12 % par année payable sur une base trimestrielle. Le prêt est garanti par une hypothèque mobilière de 600 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt sera remboursable selon certaines conditions le 2 novembre 2018.